

**ATELIER DE LANCEMENT DU PROJET RENFORCEMENT DES CAPACITES
INSTITUTIONNELLES SUR LES QUESTIONS REDD POUR LA GESTION
DURABLE DES FORETS DANS LE BASSIN DU CONGO
13-14 mars 2012**

Le mardi 13 mars 2012 s'est ouvert à Bangui, en République Centrafricaine, les travaux de l'atelier de lancement du « projet de renforcement des capacités institutionnelles sur les questions REDD pour la gestion durable des forêts dans le Bassin du Congo ».

Après la cérémonie d'ouverture, présidée par la Ministre chargé de l'environnement de la RCA, au cours de laquelle trois allocutions ont été prononcées, il a été procédé par le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC, à la mise en place du Bureau de l'atelier composé ainsi qu'il suit :

- Président : République Centrafricaine ;
- Vice-président : Cameroun ;
- Rapporteur : Gabon

Les travaux présidés par Monsieur Gustave DOUNGOUBE, Coordonnateur REDD de la RCA, ont concentrée les discussions autour de trois sessions :

La **Session 0** a débuté par l'adoption de l'agenda, suivi d'une présentation faite par le Secrétaire Exécutif Adjoint de la COMIFAC, Monsieur Martin TADOUM, sur les objectifs et les résultats attendus de l'atelier. De cette présentation, on retiendra que l'objectif principal de l'atelier est de procéder au lancement officiel du projet régional REDD afin d'informer les participants, présenter les activités, former les acteurs devant intervenir dans la mise en œuvre du projet, sans oublier la formation sur leurs obligations spécifiques. Tandis que les résultats attendus se concentrent sur la bonne compréhension, la bonne connaissance et l'implication active des parties prenantes au projet.

Nous avons débuté la **Session 1** une présentation de Madame Carole MEGEVAND de la Banque Mondiale sur une **vue d'ensemble du projet**. Au cours de cette présentation, la Banque Mondiale a mis un focus sur le caractère complémentaire du projet par rapport aux activités déjà menées au niveau national, la recherche d'économie d'échelle, l'appui aux pays selon l'équité, l'appui à la coordination régionale et la promotion de l'implication de toutes les parties prenantes. Sans oublier qu'il a été rappelé les pays concernés par le projet, 6 au total : Cameroun, Gabon, Guinée Equatoriale, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo et République du Congo.

Enfin, l'axe d'intervention du projet a été présenté et un rappel sur son calendrier d'exécution, à savoir début novembre 2011 et fin en 2016, soit une exécution sur 5 ans.

C'est justement sur l'axe d'intervention du projet que les travaux se sont poursuivis dans cette session avec la **description** des trois première composantes du projet.

- la composante 1 : **Renforcement des connaissances sur la REDD aux niveaux local, national et régional** a été présenté par Monsieur Igor TOLA KOGADOU, point focal climat de la RCA. Cette composante comporte trois sous-composantes à savoir :
 - o renforcement de la coordination régionale sur la REDD+ entre les pays du BC ;

- Promotion de la participation inclusive et la représentation des groupes des parties prenantes dans les débats sur les politiques et stratégies au niveau national, et ;
- Satisfaction des besoins supplémentaires de renforcement des capacités au niveau de la coordination nationale de la REDD+ pour maintenir la cohésion régionale.

Montant en CFA : 421 150 millions

- la composante 2 : **Création de compétences techniques pour la mesure et le suivi des stocks de carbone dans les forêts du bassin du Congo** a été animé par Monsieur Georges BOUDZANGA, Coordonnateur REDD du Congo. Deux sous-composantes :
 - Etablissement d'un partenariat scientifique pour la mesure et le suivi du carbone forestier ;
 - Définir les équations allométriques pour les principaux types de forêts du bassin du Congo.

Montant : 515 590 millions

- la composante 3 : **Promouvoir le concept REDD dans les projets de gestion durable des forêts du bassin du Congo**, présenté par Monsieur Joseph Armathé AMOUGOU, point focal climat du Cameroun. Deux sous-composantes :
 - Mise en œuvre d'un incubateur pour promouvoir les projets pilotes REDD+ dans le bassin du Congo ;
 - Définition des méthodologies et lignes directrices pour promouvoir la REDD+ dans le bassin du Congo.

Montant : 374 000 millions

A la suite de ces différentes présentations, s'en est suivie une séance de discussion. Ce qu'on peut retenir de ces échanges c'est le souci des participants de voir la société civile jouer un grand rôle dans la mise en œuvre de ce projet. Pour ce qui est des équations allométriques, un souhait pour une synergie avec les initiatives des chercheurs de la sous-région a également été exprimé quand bien même explication claire sur cette notion a été également donnée aux participants.

Après la pause déjeuner, les travaux se sont poursuivis par une autre série de présentations.

D'abord celle du SEA COMIFAC sur les **arrangements institutionnels**. C'est au cours de cette présentation que les participants ont pris connaissance du schéma général du niveau de responsabilité des organes chargés de la mise en œuvre du projet et des bénéficiaires. Par la suite le rôle exact de chacun de ces organes, dont le comité de pilotage mis en place par décision du Président en exercice de la COMIFAC et celui du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC.

La présentation qui a suivi était celle liée au **manuel d'exécution du projet**. A ce niveau, il y a juste à retenir que ce manuel reprend le document que projet en déclinant en phase opérationnel à l'usage des membres du Comité de gestion. C'est un document qui avait fait objet de validation par le Secrétariat exécutif de la COMIFAC et dont le CPP avait pris acte lors de la réunion dudit organe le lundi 12.

Les questions liées aux **procédures administratives, comptables et financières** ont, quant à elles, fait l'objet d'animation par le DAAF de la COMIFAC, monsieur Etienne MASUBUKO. Comme le manuel d'exécution, ce volumineux document de plus de 200 pages a également été élaboré à l'usage de l'unité de gestion à l'endroit de laquelle les formations seront assurées pour garantir son utilisation optimale. Pris acte également par le CPP.

Juste avant la dernière pause café de la journée, la dernière présentation, faite par Monsieur Serge MINANG de la Banque Mondiale portait sur les **clauses de sauvegarde**, principalement **l'évaluation environnementale et sociale régionale**. L'intervenant s'est focalisé sur les exigences de conformité en référence à la norme 4.01 des lignes directrices de la Banque, la catégorisation et les politiques de sauvegarde et les détails sur un des instruments qu'est l'EESR.

Avant de nous séparer, le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC, Monsieur Raymond MBITIKON, a donné les **informations sur les actions entreprises pour le démarrage des travaux**. C'est lors de cette présentation qu'a été posé le problème de la difficulté de recruter le coordonnateur du projet. A ce titre, un appel a été lancé au PF et Coordo COMIFAC de faire large écho en proposant certaines candidatures. Par ailleurs, information a été donnée sur la disponibilité des locaux pour l'unité de gestion du projet, le lancement des avis à manifestation d'intérêt (AMI) pour le recrutement des firmes et panels d'experts qui devraient appuyer l'exécution des sous-composantes, principalement le 1b et 2b.

A la suite d'autres échanges, les travaux ont été suspendus par le Président à 17h40 après que le SE COMIFAC ait indiqué qu'il se donne le mois d'avril pour boucler le recrutement du personnel du Comité de gestion du projet pour son effective opérationnalisation.

La journée 2 (14 mars 2012) a été complétée par les informations sur les procédures de décaissement de la Banque, les procédures d'acquisition (biens, services, recrutement des consultants..) et la feuille de route pour la finalisation de la mise en place du Projet.

Rodrigue ABOUROU OTOGO, PFC